

# 5<sup>c</sup>. Journal du Lot 5<sup>c</sup>.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

## Abonnements

CAHORS ville.....	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes.....	»	»	8 fr.
Autres départements.....	3 fr. 50	6 fr.	11 fr.

Les abonnements se paient d'avance.  
Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

## Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

L'Agence HAVAS, 8, Place de la Bourse, est seule chargée, à Paris, de recevoir les Annonces pour le Journal.

## Publicité

ANNONCES (à la ligne).....	25 cent.
RÉCLAMES.....	50 —

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

## Election législative

du 21 Octobre 1906

### ARRONDISSEMENT DE FIGEAC

## L. BÉCAYS

Avocat

Candidat Républicain Radical  
Désigné par le Congrès

### La République et l'Eglise

Voici terminé le temps des solennités provinciales, des fêtes néralcises et des voyages ministériels. Les chefs-lieux ont besoin de paix et de recueillement après le tumulte des réjouissances. D'un bout à l'autre de la France, ils ont vu, à tour de rôle, flotter les oriflammes, évoluer les cortèges, et s'enthousiasmer les foules ; ils ont entendu résonner les vivats populaires et les cris d'allégresse. Maintenant tout va rentrer dans l'ordre et le silence. La capitale politique réclame ses élus. C'est l'heure pour les représentants du peuple de rendre aux palais désertés de la Chambre et du Sénat l'animation qui depuis bientôt trois mois leur fait défaut. La besogne législative est immense et le temps presse de renouer le fil interrompu des débats parlementaires.

Le Parlement va reprendre ses assises à la date du 25 octobre.

Il convient de renoncer, dans toute la mesure du possible, au scandale des douzièmes provisoires. La première précaution utile à cet égard est de concéder aux Chambres le temps matériel de procéder à l'examen des divers budgets avant 1907. Je suis persuadé que mon ami et collègue Berteaux, président de la Commission du budget, est résolu à éviter de tout son pouvoir, le vote des douzièmes. Il importe donc, d'avoir dans le délai de huit semaines environ, abordé la loi de finances. Il ne sera jamais trop de si peu de temps, et à la condition encore que la série des interpellations de rentrée ne s'allonge pas au delà des prévisions raisonnables.

Faciliter, au premier jour de la session, au gouvernement, par l'ouverture d'un grand débat, la mise au point de ses intentions immédiates touchant les problèmes à l'ordre du jour, liquider en deux ou trois séances les interpellations les plus urgentes, telle doit être la ligne de conduite d'une assemblée soucieuse des intérêts publics. La bonne volonté des représentants de la majorité républicaine n'y manquera pas.

D'ailleurs celle-ci a gardé toute sa confiance au Cabinet actuel, dont la tâche se trouve par ce fait simplifiée et facilitée. Dans les circonstances actuelles et après les déclarations si catégoriques et répétées des divers membres du gouvernement au cours de ces vacances, il est nécessaire à mon sens, de lui faire le plus large crédit.

Au premier rang des préoccupations primordiales du moment se place la loi de séparation. Il est évident qu'elle doit être exécutée sans réticence et sans faiblesse comme sans raideur ni violence. Pour employer, l'expression courante, elle mérite de recevoir « la suite logique que toute loi comporte » : son exécution. Et il est vraiment étrange de voir le parti des prêtres soulever des objections contre ce principe ! Sans doute cela contredit leurs secrètes aspirations de domination spirituelle et ruine

leurs vieilles ambitions. Mais est-ce une raison pour se refuser à faire l'essai loyal des associations culturelles ?

Le Conseil des Ministres a nettement indiqué, dans ses récents communiqués son désir formel de faire respecter la légalité sans attermoiement ni concessions. Le gouvernement confirmera, dans trois semaines, devant le parlement que ses intentions ne sont pas modifiées. Laissons-lui donc toute latitude pour soutenir la lutte toute de perfidie et d'embûches que l'opposition entreprendra sur ce terrain et pour réduire les cléricaux mécontents à l'impuissance.

Certes, la situation n'en est pas moins tendue entre le papisme et la république. Les armes ne sont pas les mêmes des deux côtés. Mais la victoire n'est pas douteuse. Elle restera au pouvoir civil, à la franchise et au droit commun.

L'Eglise, sans vouloir s'y résoudre en apparence, a « le ferme propos » d'entrer en pourparlers avec les mécréants. Son irritation vient surtout de n'être plus traitée, comme une puissance souveraine et spéciale. Mais elle sait son intérêt temporel à côté du spirituel et elle n'est guère disposée à céder l'un, après avoir compromis l'autre. Elle crie au martyre et à la persécution et cherche à simuler un prétendu soulèvement de la conscience catholique universelle. (L'adresse de sympathies des prélats étrangers au clergé français n'est qu'une nouvelle manœuvre concertée dans ce but.) — « La loi de séparation est une loi injuste, déclare le pontife Sarto, et personne n'a le droit de lui obéir. » Mais cette intransigeance est toute d'apparat. Elle va à l'encontre de l'opinion des évêques français qui avaient d'abord ratifié la loi et n'ont fait ensuite qu'enregistrer, avant la lettre, l'encyclique de combat sur les ordres du Vatican. Car, à vrai dire, cette fameuse tyrannie républicaine dont l'Eglise se plaint avec tant d'armertume, s'exerce avec des ménagements excessifs en réalité. C'est pourquoi du reste elle se garde bien de renoncer d'avance aux avantages concédés par la loi même qu'elle répudie. Les édifices du culte sont maintenus à la disposition de l'Eglise romaine et plus de vingt-cinq millions demeurent inscrits à son compte au budget national sous forme de pensions viagères ou allocations.

En attendant elle ne perd rien à jouer la colère pour consentir ensuite, et seule l'infailibilité papale semble un peu mise à l'épreuve en l'occurrence puisqu'elle devra se déjouer ou à peu près. Il est probable qu'elle ne sortira pas sans accroc de l'aventure à moins qu'elle ne sache se soumettre sans en avoir l'air et cela n'aurait rien d'étonnant, car elle a de telles ressources d'argumentation sophistique qu'elle n'est jamais à court ! Tout au plus gagne-t-elle du temps à disputer en pure perte, fidèle au vieux dicton qui veut que « le temps dévore toutes choses » et renverse les ministères ! L'Eglise use sa dernière corde et tout laisse à présumer qu'en définitive, après des tergiversations et

des reculades multiples, elle s'accommodera fort bien des petites exigences culturelles qui laissent encore son escarcelle pleine et son culte à l'abri du vent.

Peu nous importe, du reste. Ainsi qu'a eu raison de l'écrire récemment un de mes collègues, c'est déjà prendre beaucoup de souci des intérêts catholiques que d'organiser la dévolution des biens de fabriques et de veiller à la conservation des immeubles religieux. Nous avons fait, c'est entendu, une loi de tolérance et de sagesse qui ménage les transitions, mais n'ayons aucune faiblesse devant les criailles des partis hostiles qui, sous l'inspiration de prétendants dissimulés fomentent la révolte et les rivalités civiles pour pêcher en eau trouble.

Le Gouvernement est sûr de répondre aux aspirations du parti républicain en maintenant énergiquement ses positions acquises au prix de tant d'efforts.

Sa tenacité demande d'autant plus de vigueur que, chez nos adversaires, depuis l'élection du nouveau supérieur des Jésuites, le mot d'ordre est pris en même temps à Rome et à Berlin.

Nous sommes de ceux qui avons pleine confiance dans nos dirigeants et qui faisons plus de cas que quiconque de la modeste courageuse de M. le Président du Conseil, M. Sarrien cache, sous une bienveillante bonhomie, une volonté irréductible d'aboutir, conforme aux vœux du pays. Et c'est à son honneur d'avoir, pour collaborer à cette œuvre particulièrement, su grouper auprès de lui deux ministres dont l'esprit large, égale l'énergie labeur, j'ai nommé : MM. Clemenceau et Briand.

Que ne doit-on pas attendre d'un Ministre de l'intérieur qui, l'autre jour à la Roche-sur-Yon, terminait sa belle apostrophe aux Vendéens par cette courageuse affirmation : « La liberté de conscience est le principe fondamental du parti républicain. Notre gloire est d'affranchir ceux-là même qui nous maudissent. »

Claude GOUJAT,  
Député de la Nièvre.

## EN RUSSIE

### Un Manifeste du tzar

On s'attend à voir publier, le 30 octobre, un manifeste impérial, accordant une amnistie partielle, abolissant les cours martiales sommaires et octroyant à tous les partis la liberté de tenir des meetings.

### Arrestations

Une centaine d'ouvriers ont été arrêtés à Odessa. De nombreux soldats ayant saccagé à Jaroslavl cinq maisons de tolérance, la police est intervenue ; les soldats ont tué un agent.

Une grande agitation règne dans l'Université de Kiev ; on croit que l'Université sera fermée. Les élèves de l'école des sourds-muets de Saint-Petersbourg ont commis des désordres uniquement motivés par le désir de témoigner leur sympathie à leurs camarades de l'Université.

### Une bombe

Une bombe a fait explosion dans le poêle du bureau du gérant du dépôt de pétrole Nobel, près Saint-Petersbourg. Le gérant a été légèrement blessé.

### Nombreuses exécutions

Cinq individus reconnus coupables de vols par la Cour martiale, ont été fusillés à Riga. Beaucoup d'autres exécutions sont annoncées dans toutes les parties de la Russie. Dans l'affaire de Rostoff, sur le Don, six mal-faiteurs de Friedberg, dont trois Israélites et trois chrétiens, ont été condamnés par la Cour martiale et fusillés.

### Le Congrès monarchiste

Le congrès de l'Union du peuple russe s'est ouvert à Kieff ; environ 500 membres étaient présents. Le con-

grès a envoyé un télégramme au tzar, déclarant que l'autocratie était le seul sûr garant de la consolidation de l'empire russe et du bien-être des sujets du tzar.

Dans un télégramme envoyé à M. Stolypine, le congrès a fait observer que la promulgation de la loi martiale et de l'ordre empêchant les fonctionnaires de l'Etat de faire partie des groupes d'opposition, étaient considérés par l'Union du peuple russe comme une preuve que le président du conseil des ministres poursuivait avec vigueur la lutte contre le désordre.

### Officiers déserteurs

La « Gazeta » dit que cinquante cadets de la marine, qui allaient obtenir ces jours-ci leur brevet d'officier, ont déserté lorsque l'escadre de l'amiral Bosteren fut arrivée en vue des côtes de Murman. Ils ont déclaré ne pas vouloir servir dans les circonstances actuelles.

## UN DISCOURS

Les discours de M. Clemenceau sont de précieuses attractions littéraires. L'orateur possède un esprit suffisamment malicieux et raisonnable pour s'offrir le luxe de payer de scepticisme. Caustique, mordant, primesautier, verveux, toujours prêt à riposter par une égratignure, d'un sourire, il blesse l'adversaire et d'une pointe d'humour, il le désarçonne. Les deux dernières harangues qu'il a prononcées laisseront à leurs auditeurs d'inoubliables souvenirs. Le ministre ne fut point le plus indifférent à s'amuser des circonstances qui provoquent ces solennités. Avec quelle fierté native ne dut-il pas, lui, le bleu Vendéen, venir clamer aux blancs récalcitrants et éblouis la victoire remportée sur les haineux préjugés des Chouans par les idées républicaines ! Avec quel orgueil plus intime, plus personnel, sans doute n'arriva-t-il pas, dimanche triomphant, parmi ses électeurs du Var dont il fut longtemps séparé, « emporté par la grande vague d'une coalition » ! M. Clemenceau s'est borné à faire revivre, non sans ironie, les épisodes des luttes d'autrefois. Ministre aujourd'hui, accueilli, à Dragignan comme à la Roche-sur-Yon, par les fanfares, les orphéons, il indique tout de suite la modeste opinion que lui suggère ce sacerdoce : « Un ministre, de près, ce n'est rien, je vous assure, ou peut s'en faire ! » Puis il laisse tomber une vérité cruelle mais profonde : « Vous ne nous saurez jamais assez de gré du mal que nous ne faisons pas... Un philosophe semble être passé à la table du banquet. C'est ce philosophe encore qui s'élèvera contre les solliciteurs dont les importunes théories assiegent les fonctions publiques, qui définira l'art de gouverner « dans le dosage de la réforme et de la conservation », qui assignera le rôle d'une police tutélaire, qui fortifiera le droit de contrôle et de direction, qui élaborera la charte de l'assistance sociale, qui réorganisera dans un but d'efficacité bonté le service pénitentiaire, qui désignera la plaie douloureuse de la prostitution et qui dépendra un socialisme moins lointain, moins orthodoxe et moins utopique.

M. Clemenceau a traité avec un bonheur toujours égal, ces chapitres variés d'une œuvre immense, copieuse, fertile en exemples pratiques et en résultats bienfaisants : une société améliorée, embellie par une constante coopération d'efforts et par une incessante collaboration aux progrès de la chose publique.

On reprochera peut-être au Ministre de l'Intérieur de n'avoir pas développé, à la veille de la rentrée des Chambres, un programme de gouvernement. M. Clemenceau a préféré présenter un programme social. C'est plus fructueux, plus utile et plus certain....

### La Foi s'en va

Il y a, dans les mémoires de l'abbé Delarue, une partie documentaire qui n'est pas complètement négligeable.

Une instruction épiscopale ayant prescrit au clergé chartrain de solliciter des souscriptions auprès des fidèles, en vue d'une organisation ultérieure du culte, le curé de Châtenay se mit donc en route, et il vint frapper à la porte et à la bourse de ses paroissiens.

Les tournées de l'abbé ne furent pas fructueuses et certaines réponses blessèrent douloureusement son petit amour-propre.

Un dévot qui pratique avec ostentation le culte catholique, répondit au curé « tapeur » :

« Si vous ne pouvez plus vivre de votre métier de prêtre, faites-en autre, Vous êtes jeune, vous pouvez changer de profession. »

L'abbé Delarue a suivi ce conseil très sage, il a changé de métier ; il était le représentant de Dieu, il s'est fait représentant de commerce.

Voilà qui est fort bien, mais nous retenons la réponse du catholique fervant. Elle montre dans quel état d'esprit sont aujourd'hui les cagots de la campagne. Ils ne s'expliquent pas, ils ne s'expliqueront jamais que l'Eglise renonce à des biens indispensables, généreusement concédés par l'Etat.

Ils n'admettront jamais d'être mis en demeure de subir les conséquences pécuniaires des gaffes pontificales.

Et l'abbé Delarue a tendu la main à un homme qui il savait être un pratiquant ; que pourront attendre les curés qui s'adresseront à des paroissiens peu ardents, comme il y en a tant ?

La foi s'en va, telle est la vérité prouvée par tant de faits. Les cléricaux nous menacent d'une croisade anti-républicaine, et ils ne sont pas en état de percevoir l'impôt du culte ! Les cagots commencent à refuser une obole ; comment oserait-on leur demander de partir en guerre ?

Il reste, il est vrai, le contingent des vieilles dames, mais ce n'est pas avec cette phalange que l'on gagnera des batailles.

## CONCURRENCE !...

On est très embêté au Journal, très embêté.

Le coup du *Matin* obtenant de l'abbé Delarue ses mémoires évidemment sensationnels a été douloureusement ressenti rue de Richelieu. Ce ne sont que pleurs et grincements de dents. Eh ; quoi, on sera donc toujours dépassé ?

Alors, que faire ? L'état-major du Journal tient conseil sur conseil. On délibère, on cherche même des idées. Le vent est aux mémoires : il faut publier des mémoires. Fort bien, mais lesquels ?

Madame Humbert a traité avec le *Petit Parisien* ; M. Greger se prétend lié par le secret diplomatique ; Mlle Tatiana Léontieff est en prison, etc...

L'autre jour, M. Letellier eut une inspiration. Il fit venir M. Arthur Dupin dans son cabinet et lui dit à brûle-pourpoint :

— Naturellement, Dupin, vous êtes très bien avec le bourreau ?

— Ce « naturellement » mit au jous de Dupin un rougeur d'orgueil...

— Oui, monsieur le directeur.

— Eh bien, débrouillez-vous pour nous apporter les « mémoires du bourreau ». Nous comptons sur vous...

Et voilà pourquoi M. Arthur Dupin ne quitte plus Billancourt. Il épia le bourreau, il s'attache à ses pas, il est le Tentateur...

Mais M. Deibler n'est pas un naïf ; il ne « coupe » pas.

## MOTS DE LA FIN

A la parfumerie.  
— Quel parfum désire monsieur, comme pommade ? Verveine, ylang-ylang, loin coupe ?

— N'avez-vous pas plutôt cette fameuse odeur *sui generis* dont on parle souvent ?

### Il opère lui-même !

Une question se pose à laquelle il importe de répondre incontinent :

M. Arthur Meyer écrit-il lui-même ses articles ?

Oui... les articles que publie le *Gaulois* sous la signature de son illustre directeur sont bien écrits par ce dernier, — ce qui ne veut pas dire qu'ils soient bien écrits...

Jadis M. Arthur Meyer se contentait de signer des tartines rédigées par M. Tarbé, M. Teste ou M. Cornély.

M. Tarbé est mort ; M. Teste s'est liquéfié le cerveau à force de lire chaque nuit toutes les épreuves du *Gaulois*. Quant à M. Cornély...

Certes M. Meyer eût trouvé aisément quelque nègre pour fabriquer ses articles : M. Melchior de Vogué, par exemple, eût été très flatté de voir sous sa copie la signature du patron...

Mais les circonstances sont graves : la société tremble sur ses bases ; l'armée, la religion, la propriété, la famille sont menacées. Il leur fallait un défenseur digne d'une aussi noble cause.

Voilà pourquoi, depuis quelques semaines, M. Meyer opère lui-même.

## INFORMATIONS

### La commission du budget

La Commission du budget s'est réunie sous la présidence de M. Berteaux.

Sur la proposition de M. Régnier, rapporteur du budget annexe des chemins de fer de l'Etat, la Commission a augmenté de 10.800.000 francs les prévisions de recettes nettes de l'exploitation, en raison du résultat croissant du trafic.

M. Lauraine, rapporteur des chemins de fer des colonies, a apporté un texte de projet de loi ayant pour but de régulariser les opérations du chemin de fer de Kayes au Niger.

La Commission en a décidé l'insertion à la loi des finances. Elle a réglé le chapitre du budget des finances relatif aux professeurs de théologie catholique et protestante, en augmentant le chapitre de 20.000 fr. et le chapitre relatif aux bicyclettes.

Sur ce dernier, il a été décidé que la proposition de subvention aux communes disparaîtra du budget, en laissant à celles-ci la faculté de s'imposer ou de créer des taxes locales ne dépassant pas la somme de 1 fr. 50 par bicyclette.

Le budget de l'agriculture a été réglé sur les propositions du rapporteur, faites d'accord avec le ministre. Les modifications ne portent d'ailleurs, que sur le libellé des chapitres.

Enfin, la Commission du budget a réglé les derniers chapitres des budgets de la guerre et des colonies (troupes coloniales). Le président du Conseil, qui devait être entendu, n'a pu se rendre à la Commission, à cause des réceptions du lord-maire.

### Le Vatican et les cultuelles

Les nouvelles qui nous parviennent de Rome annoncent que le Vatican attache une certaine importance à l'interpellation de M. Denys Cochin, relative aux associations cultuelles de Culey et de Puymasson, et attend avec un vif intérêt la déclaration du gouvernement. Si M. Briand déclare qu'un arrêt du Conseil d'Etat, défavorable aux associations indépendantes ferait jurisprudence, le Vatican semble disposé à considérer cette attitude comme une concession, un premier pas, un premier acte pacificateur qui poserait les bases d'une entente ultérieure.

### Les cultuelles

Les membres du conseil municipal de la ville d'Auch, sur la proposition de M. Decker-David, maire, député radical socialiste, ont décidé, avant-hier soir, de se constituer en association cultuelle pour assurer l'exercice

du culte catholique dans les quatre anciennes paroisses concordataires de la commune. Il est à peu près certain que cet exemple sera suivi par bon nombre de conseils municipaux du Gers.

#### Le lord-maire à Paris

Un banquet a été offert lundi au lord-maire par la ville de Paris.

A ce banquet assistaient le président du Conseil et les ministres.

Au dessert, M. le président du Conseil a porté un toast à la famille royale d'Angleterre et à la cité de Londres.

L'ambassadeur d'Angleterre a bu à la santé du président de la République.

Puis divers toasts ont été portés par MM. Chautard, le Préfet de la Seine, le lord-maire à répondu.

Le lord-maire a assisté mardi au banquet offert par le comité des expositions.

#### Dans le Sud-Oranais

L'agitation musulmane signalée depuis plusieurs jours dans la région marocaine, voisine de notre frontière algérienne, prend des proportions inquiétantes.

Le ministère de la guerre vient de recevoir du général Lyautey la dépêche suivante :

« Les préparatifs continuent pour la guerre sainte. Mouly-Abou, cousin du sultan, a parcouru toutes les tribus et obtenu la cessation des querelles intestines et l'accord pour entrer en guerre vers la mi-novembre. Il est certain qu'un point de concentration a été choisi sur l'Oued-Guir et que l'on commence à constituer sur ce point une place d'armes.

La tribu des Beni-Guil-Ma avise qu'elle avait reçu des emissaires du Taïflet l'engageant à prendre part au mouvement. »

Des instructions vont être envoyées au général Lyautey pour l'engager à prendre toutes les mesures nécessaires à la sécurité de notre colonie africaine.

#### En Espagne

L'opinion qui prévalait généralement est que la Chambre votera le projet de loi sur les associations, mais que le Sénat, dont la majorité est conservatrice, le repoussera.

Les nouvelles qui viennent du Vatican laissent entendre qu'à Rome, on ne prend pas au sérieux le projet de loi sur les congrégations, élaboré par M. Romanones. On s' imagine que le projet n'aboutira pas, que M. Romanones vise uniquement à faire un beau geste et à tomber sur un programme anti-clérical, pour conserver sa popularité auprès des libéraux.

#### Commission de classement

La commission de classement des engagés et rengagés candidats aux emplois réservés par la loi du 21 mars 1905, tient séance chaque jour depuis jeudi dernier au ministère de la guerre : elle a réglé plusieurs questions de principe intéressantes qui lui ont été soumises.

Puis, la commission a classé les candidats des tableaux E (sous-officiers comptant au moins six ans de service), et G (militaires non gradés comptant au moins quatre ans de service).

Ce dernier tableau est très chargé. Il ne reste plus à la commission qu'à terminer le classement des candidats du tableau F (militaires gradés comptant au moins quatre ans de service).

La liste des candidats classés paraîtra une dizaine de jours après la clôture de la session en cours.

#### Petites Nouvelles

M. Maxime Gorki a quitté New-York, se rendant à Naples.

Le congrès national de la Meunerie a tenu lundi matin sa première séance, sous la présidence de M. Troubat.

Les premières neiges ont fait leur apparition sur les hauts plateaux des Cévennes, où une épaisse couche est tombée.

La reine Marguerite a quitté Aix-les-Bains pour se rendre en automobile à Turin.

M. St-Saëns a donné un grand concert à Berlin ; il a été vivement applaudi.

On déclare de source officielle que les bruits suivant lesquels l'état du tunnel du Simplon inspirerait des inquiétudes, ne reposent sur aucun fondement.

#### CHRONIQUE LOCALE

##### Chemin de fer d'Orléans

La Compagnie d'Orléans a l'honneur d'informer le public que le train Rapide de toutes classes N° 121 partant de Paris-Quai d'Orsay à 7 heures

soir et arrivant à Li-noges à Minuit 54, à Brive à 2 h 28 matin, à Cahors à 4 h. 11, à Montauban à 5 h 15 et à Toulouse à 6 h 5 matin, prévu pour être mis en marche jusqu'au 14 Octobre inclus, sera maintenu en toute saison.

Ce train admet à Paris les voyageurs de toutes classes à destination de Li-moges et de ses au-delà.

#### FÊTE DE LA TOUSSAINT

Jeu 1<sup>er</sup> Novembre 1906

Extension de la durée de validité des billets d'Aller et Retour

A l'occasion de la Fête de la Toussaint, les billets Aller et Retour à prix réduits qui auront été délivrés aux prix et conditions des tarifs spéciaux G. V. n° 2 et G. V. n° 102, du Samedi 27 Octobre au Dimanche 4 Novembre inclus, seront valables pour le retour jusqu'au dernier train du Lundi 5 Novembre.

Ces billets conserveront la durée de validité déterminée par les tarifs précités lorsqu'elle expirera après le 5 Novembre.

#### Appels en 1907

A la date du 3 octobre 1906, le ministre de la guerre a lancé la circulaire suivante relative aux appels, pendant l'année 1907, des hommes des différentes catégories de réserve, astreints à accomplir une période d'instruction ou à répondre à une revue d'appel.

#### ARMÉE DE TERRE

A) Seront convoqués pour une période d'instruction, en 1907 :

a) Disponibilité de l'armée active (troupes métropolitaines et troupes coloniales).

1° Les hommes visés à l'article 23 de la loi du 15 juillet 1889, appartenant à la classe 1903.

2° Les hommes visés aux articles 21 et 22 de la même loi appartenant à la classe 1903 et pourvus du certificat d'aptitude à l'emploi de sous-officier de réserve, qui auront fait connaître avant le 1<sup>er</sup> avril 1907, au général commandant la subdivision de leur domicile, leur intention de concourir ultérieurement pour le grade de sous-lieutenant de réserve.

#### b) Réserve de l'armée active

1° Troupes métropolitaines et coloniales :

Les hommes des classes 1897 et 1900 de toutes armes et de tous services ;

2° Contingents algérien et tunisien : Les hommes des classes 1897 et 1902.

#### c) Armée territoriale

1° Les hommes de l'armée territoriale des classes 1890 et 1891 appartenant aux unités de l'infanterie, de la cavalerie, de l'artillerie et du génie (sauf ceux des compagnies de sapeurs-conducteurs), dont le centre de convocation, pour les exercices du temps de paix, est situé sur le territoire des régions de numéros impairs, déterminées par l'instruction du 27 novembre 1901, modifiée le 2 mars 1906.

2° Les hommes de l'armée territoriale de la classe 1891 appartenant au train des équipages militaires, aux sections de commis et ouvriers militaires d'administration, aux sections d'infirmiers militaires, aux compagnies de sapeurs-conducteurs du génie.

B) Seront convoqués en 1907 à une revue d'appel.

#### d) Réserve de l'armée active

Les hommes appartenant à la classe 1886 y compris ceux des services auxiliaires.

#### CAHORS

#### LE VIEUX PONT

La campagne contre la démolition du vieux Pont continue : les hommes de progrès, excusez du peu — c'est ainsi que s'appellent les partisans du vieux Pont — voudraient que le sous-secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts ordonnât l'arrêt des travaux de démolition.

Dans notre dernier numéro, nous avons dit que des bruits circulaient relatifs à cette prochaine décision ; ces bruits ne sont pas confirmés ; mais ça peut venir.

En attendant, la *Petite Gironde* et le *Télégramme* publient des relations de touristes où les partisans de la démolition du vieux Pont sont maltraités.

A entendre le *Télégramme* et la *Petite Gironde*, Cahors serait divisé en deux camps : celui des hommes de progrès, c'est-à-dire les amis du vieux Pont, et celui des *crétins*, c'est-à-dire les partisans de la reconstruction d'un nouveau pont sur le même emplacement.

Nous ne savons pas — car notre intérêt et notre curiosité se soucient peu de savoir l'opinion de tels ou tels — quels sont les caduciens, touristes pour les besoins de la cause, qui ont vu notre ville divisée en deux camps,

mais comme nous savons quels sont ceux qui sont compris dans le groupe « des hommes de progrès » nous nous permettrons de rire certain que ce sera sans difficulté que de ceux-là, les partisans de la démolition acceptent l'épithète de « crétins ! »

Les énumérer serait bien suggestif ! Nous n'irons pas jusque-là pour éviter des réflexions fâcheuses et des confusions pénibles.

Mais à quoi cela servirait, puisqu'aussi bien nous serions tous d'accord si « les hommes de progrès » pouvaient conserver le style du vieux Pont tout en construisant sur le même emplacement un pont nouveau et praticable.

Et encore, il y aurait des mécontents, — ceux-là qui disent qu'un nouveau pont en aval aurait fait leurs affaires !

L. B.

#### LA CAISSE DES PLANTEURS DE TABAC

M. Louis-Jean Malvy, député de l'arrondissement de Gourdon, a reçu de M. Ruau, ministre de l'agriculture, la lettre suivante :

#### MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

Paris le 16 octobre 1906

Monsieur le député et cher collègue.

Vous avez bien voulu me recommander une demande de subvention formée par la caisse d'assurances mutuelles des planteurs de tabac du Lot, à Cahors.

Je m'empresse de vous faire connaître que, par décision de ce jour, j'ai accordé à la Société dont il s'agit un somme de 3000 fr. pour lui permettre d'augmenter son fond de réserve destiné à assurer le paiement des indemnités en cas de pertes exceptionnelles.

Je suis heureux, Monsieur le député et cher collègue, d'avoir pu ainsi donner satisfaction au désir que vous m'avez exprimé.

Agreez, Monsieur le député et cher collègue, l'assurance de ma haute considération.

Amitiés.

Le ministre de l'agriculture, RUAU.

Les planteurs apprendront avec plaisir cette mesure de bienveillance prise par le ministre en faveur de leur caisse mutuelle, et ils remercieront le jeune député de Gourdon qui a fait les démarches nécessaires en vue d'obtenir ce premier résultat.

#### Conseil de préfecture

Le Conseil de préfecture se réunira le vendredi 19 octobre courant et statuera sur les affaires suivantes :

Le sieur Cassan Victor, de Francoules, contre l'administration des contributions directes. Prestation.

— Le sieur Fricou, de Figeac, contre l'Etat. Demande en annulation de poursuites et en paiement de dommages-intérêts.

— Le sieur Ilbert Jean, de Cahors, contre la commune de Cahors. Demande en paiement d'indemnité pour dommages.

— Le sieur Marbouty, entrepreneur à Biars, contre la commune de Glanes. Travaux d'adduction d'eau. Règlement de décompte.

— Le préfet du Lot contre les opérations électorales de Vers du 30 septembre 1906.

#### Contributions indirectes

Un concours aura lieu dans le courant de janvier 1907 pour l'admission au surnumariat des contributions indirectes.

Le registre d'inscription des candidatures sera clos irrévocablement le 30 novembre 1906.

#### Brevet Supérieur

Sont définitivement reçus au Brevet Supérieur, les aspirants dont les noms suivent :

MM. Arnaud, Lamoure, de l'Ecole Normale d'Instituteurs, Bonaure, instituteur en congé.

#### Postes

En exécution de la loi du 21 mars 1905, M. Theysse de est nommé facteur à Cahors.

#### Prison

Par arrêté M. Gaurel, gardien-chef de la prison de Gourdon est nommé gardien-chef de la prison de Cahors en remplacement de M. Schuller, retraité.

M. Bernardt, commis greffier à la maison centrale de Melun est nommé gardien-chef à Figeac.

M. Bartoli, gardien-chef à la prison de Briçon est nommé gardien-chef à la prison de Gourdon.

#### Tribunal de commerce

M. Lauway est nommé greffier du tribunal de commerce de Cahors en remplacement de M. Barthélémy-Lacoste, démissionnaire.

#### UN INFANTICIDE

#### NOUVEAU-ÉTRANGLÉ PAR SA MÈRE ET JETÉ DANS UNE FOSSE

Un infanticide a été commis dans la soirée de mardi par une jeune bonne de notre ville.

Le crime a été découvert mercredi matin. Voici les détails :

La nommée Catherine Lafargue, âgée de 22 ans, était depuis 6 mois environ fille de service chez M. le capitaine Poujal, demeurant rue Pierre-Brunies, 2. Vive, alerte, enjouée, de physionomie agréable, Catherine Lafargue avait des amoureux ; aussi fut-elle désagréablement surprise il y a quelques mois de se trouver enceinte.

Ses patrons n'ignoraient pas son état, et ces derniers temps, M. Poujal lui conseilla de se retirer à la Maternité en attendant sa délivrance.

Catherine Lafargue promettait de suivre ces conseils, mais néanmoins à la date du 17 octobre, elle devait quitter sa place, occupée depuis deux jours par une nouvelle bonne, pour se rendre chez elle à Monzieul, arrondissement de Condom (Gers).

#### Le crime

La malheureuse fille dut accoucher dans la soirée de mardi entre 5 et 7 heures ; et cependant rien dans ses allures ne fit donner à comprendre ce qui s'était passé. Elle fit son service comme à l'ordinaire, le soir, au diner, et comme d'habitude, elle monta dans sa chambre vers 10 heures.

L'autre bonne qui partageait sa chambre aperçut du sang dans le lit ; les draps étaient maculés, mais Catherine Lafargue, fit entendre à sa camarade qu'elle était violemment indisposée, et la nuit se passa sans autre incident.

Vers deux heures du matin, Catherine Lafargue qui devait prendre le train de Libos de 6 heures se leva prépara ses malles, puis attendit l'heure du départ.

L'omnibus vint la chercher à l'heure dite ; les malles furent chargées et portées à la gare.

#### La découverte du crime

Le matin, Mme Poujal, pénétrant dans la chambre de la bonne aperçut à son tour du sang dans le lit et sur le plancher.

Intriguée, elle demanda à la nouvelle bonne ce qui s'était passé ; celle-ci répondit que Catherine Lafargue lui avait dit, c'est-à-dire qu'elle avait eu un violent dérangement.

Cette version parut étrange à Mme Poujal qui connaissait l'état de grossesse de Catherine Lafargue ; aussitôt M. Poujal se rendit aussitôt à la police qui lui mit au courant de l'affaire.

MM. le juge d'instruction et le procureur et la police se transportèrent sur les lieux et se mirent en devoir de procéder à des recherches, car il n'y avait pas de doute, Catherine Lafargue avait dû s'accoucher.

Dans la rue Pierre Brunies, au bout de quelques instants, on trouva le placenta, puis dans une fosse qui est située près de la maison portant le n° 2, on découvrit le cadavre d'un nouveau-né.

#### Les constatations médico-légales

M. le docteur Valat procéda aux constatations usages : l'enfant était mort étranglé ; le cou était fortement serré par un lien de tablier de bonne.

L'enfant de sexe masculin était né à terme et viable, très bien constitué ; il mesurait 52 centimètres et pesait 7 livres 350 grammes.

#### A la recherche de la mère

La police, sur les indications de M. Poujal se rendit à la gare pour s'assurer si Catherine Lafargue était bien partie et savoir quelle direction elle avait prise.

Effectivement, la malheureuse avait pris un billet à destination de Monzieul (Gers) et était montée dans le train de Libos de 6 heures, pour se rendre chez ses parents.

M. le juge d'instruction télégraphia aussitôt à son collègue de Condom, le mettant au courant des faits et l'invitant à faire procéder à l'arrestation de Catherine Lafargue.

#### L'arrestation

Dans la soirée de mercredi vers 6 heures, M. Fournié, juge d'instruction recevait un télégramme de son collègue de Condom lui annonçant l'arrestation de la fille Lafargue à Monzieul, au moment où elle arrivait chez ses parents.

#### Renseignements divers

Entre temps, la police de notre ville a fait une enquête pour connaître les relations de la mère dénutrée ; mais jusqu'ici, elle n'a pu qu'établir les diverses maisons où fut occupée Catherine Lafargue : chez M. le docteur Valette, chez M. Aubran, limonaier, chez M. Coulanges, ancien directeur des tabacs et enfin chez M. Poujal.

Catherine Lafargue sera reconduite

sous peu à Cahors pour répondre devant les assises du Lot du crime qui lui est reproché.

Cet évènement a produit, en ville, dès qu'il fut connu dans la journée de mercredi, une vive émotion.

#### Jeux floraux 1907

Programme du cinquième concours des jeux floraux organisé par la Société l'Union littéraire et artistique de Cahors.

Section de langue française (première partie), prose. — Sujet imposé : étude historique et philosophique ; le Génie humain à travers les âges. Prix : une rose de vermeil.

Sujet libre. — Prix : une pervenche argent et or.

Deuxième partie (poésie). — Sujet imposé : Ode à la beauté. Prix : une violette en vermeil.

Sujet libre. — Prix : une églantine argent et or.

Troisième partie (théâtre). — Sujet libre : une comédie en prose. Prix : un souci argent et or ; un drame en un acte, en prose. Prix : une marguerite argent et or.

Sujet libre. — Prix : une comédie en vers. Prix : une jacinthe argent et or, un drame en un acte, en vers. Prix : un cillet argent et or.

Section de langue romane, langue d'Oc (poésie). — Sujet imposé (dialecte du Quercy) : la vie aux champs. Prix un iris argent et or.

Prose. — Sujet libre. Prix : une orchidée argent et or.

#### Vendredi insalubre

Mercredi matin, M. Pagès vétérinaire municipal a fait enfouir la viande d'un porc reconnue impropre à la consommation.

#### Nos DÉPÊCHES

#### Télégrammes reçus hier :

Paris, 17 octobre, 1 h. 38 s.

#### La catastrophe du « Lutin »

Le ministère de la Marine n'a reçu aucune nouvelle du « Lutin » : on sait seulement que la grue de Bizerte est trop faible pour renflouer le sous-marin. Une dépêche de Tunis parvenue à l'Agence Fournier, dit que le sous-marin doit être considéré comme perdu, malgré l'arrivée prochaine des puissants engins de sauvetage venant de Malte. L'enseigne Bocardet qu'on avait annoncé comme étant resté dans l'intérieur du « Lutin », avait été remplacé depuis plusieurs mois par l'enseigne Millot. On ignore encore les noms des marins de l'équipage.

#### Le Lord-maire à Paris

La promenade à travers Paris du lord-maire a été interrompue dans la matinée par suite d'une indisposition. Le Lord-maire assistera à la soirée de gala de l'Opéra.

#### Télégrammes reçus aujourd'hui :

Paris, 18 octobre, 1 h. 42 s.

#### Rentrée de M. Clemenceau

M. Clemenceau est rentré dans la matinée à Paris.

#### La démission de M. Sarrien

M. le docteur Peyrot, médecin de M. Sarrien, est moins affirmatif relativement à la nécessité du repos absolu que doit observer M. Sarrien que ne l'est le docteur Borne, médecin habituel du président du Conseil.

Cependant M. Sarrien persiste dans sa résolution de se retirer. La démission de M. Sarrien serait définitive après le conseil de demain.

#### Le nouveau ministère

La formation d'un ministère Clemenceau serait certaine : M. Poincaré démissionnerait également et M. Clemenceau offrirait le ministère des finances à M. Caillaux. M. Ruau conserverait le ministère de l'agriculture.

#### La catastrophe du « Lutin »

Les scaphandriers de Bizerte continuant dans la matinée les recherches dans la rade n'ont rien trouvé.

AGENCE FOURNIER.

#### Arrondissement de Cahors

##### Espère

Au Comité radical. — Voici les excellentes paroles prononcées dimanche à la réunion du Comité par le sympathique secrétaire trésorier.

##### Citoyens,

En mon absence vous m'avez octroyé la fonction de secrétaire du Comité républicain. Je vous remercie fraternellement d'avoir pensé à moi pour ce poste d'avant-garde, permettez-moi aussi, sans malice, de ne pas vous féliciter de m'avoir imposé une si lourde tâche.

Certes, ce n'est pas mon mérite qui a pu vous pousser vers cette flatteuse détermination. Non, vous vous êtes dit, sans doute. C'est au même titre que nous un ouvrier de la démocratie et il viendra travailler avec nous. Pendant que vous cultivez les champs, que vous rendez le sol plus fertile en l'arrosant de vos sueurs, que vous préparez de belles moissons, moi j'exerce les facultés intellectuelles et morales de vos enfants, je les habitude à n'accepter pour vrai que ce que la raison leur dicte, je les éclaire aussi bien sur leurs devoirs que sur leurs droits. Vous avez voulu que nous mettions en commun nos efforts pour le bien de la République. De tout cœur je suis avec vous.

Nous sommes ainsi faits pour nous entendre, pour unir et dans cette pensée d'entente cordiale et de fraternelle union j'accepte d'être votre secrétaire, de travailler avec vous à faire aimer la République, à la rendre plus grande, méritant bien que pour atteindre ce but, il est indispensable d'imposer silence aux ressentiments, à la haine, aux mesquineries, toutes choses d'ailleurs qui ne font qu'amoinrir, dégrader ceux qui sont tentés de leur seoir.

Je crois que l'union entre nous est déjà un fait acquis ; elle ne peut se maintenir que par la discussion franche et loyale. Les questions doivent être posées et étudiées ici, en commun, et à l'écart, dans un petit comité, afin d'éviter un débat qui pourrait peut-être blesser l'amour-propre. Le parti-pris doit être écarté ; on ne doit avoir qu'un seul désir : trouver la véritable solution. Qu'importe qui nous montre la vérité — personne n'en a le monopole — puisque nous sommes ici tous égaux. Notre famille républicaine en sera plus honorée, plus estimée et voilà ce que nous devons rechercher avant tout.

Le Comité n'est pas un enfer mais il est quand même pavé de bonnes intentions. Il vent être un foyer de fraternité républicaine avant tout, mais il vent aussi, dans ses faibles moyens, servir la cause des démocrates d'Espère, venir en aide à tous les fermes et sincères républicains et surtout aux plus petits, aux plus humbles.

Ah ! il n'entend pas servir les réactionnaires en première ligne, il ne vent pas que les faveurs soient distribuées à ceux qui combattent pour la cause des gros bourgeois, des capitalistes, derrière la bannière cléricale, il ne vent pas qu'on accepte de faire partir de la fédération si le jour de la bataille on doit armer son fusil pour tirer sur ses troupes. Il ne vent pas. N'est-ce pas juste ! Dans une fédération républicaine vraiment digne de ce nom, tous les fédérés doivent marcher unis pour le triomphe de la vérité et de la justice.

J'ai accepté dis-je d'être votre secrétaire. De mon mieux je tâcherai de me montrer digne de cette confiance. Je me ferai l'écho fidèle de vos délibérations sachant bien d'avance que toutes auront pour objet d'arriver à atteindre le noble but que nous font connaître les statuts dont vous avez tous pris connaissance. Plus vos discussions seront nombreuses et vives, plus nos droits et nos devoirs seront mis en lumière, plus notre enthousiasme grandira, plus nous verrons triompher la cause de la vérité et de la justice qui est celle de la République.

Etant certains que nous travaillerons, selon la devise de la solidarité : « Tous pour un, un pour tous » les braves électeurs d'Espère que jusqu'à ce jour on a dupés, abusés, qu'on a de parti-pris laissés dans l'ignorance des affaires communales et qui nous boudent maintenant, viendront sûrement à nous en amis, en frères et voudront participer à notre œuvre bienfaisante.

Quand cette heure sonnera, citoyens, votre secrétaire sera heureux, nous éprouverons tous le même bonheur et nous crierons une fois de plus ensemble : Vive la République !

#### Arrondissement de Figeac

##### Figeac

Le repos hebdomadaire. — Les jeunes bonnes et cuisinières de notre ville viennent de faire publier l'avis suivant :

« Elles préviennent les patrons qu'à partir du 1<sup>er</sup> novembre prochain, elles entendent avoir deux jours par mois. En cas de refus de la part de leurs employeurs, elles auraient recours à la grève. »

Echo de la foire. — Mme Mège, propriétaire à Fayolles, a trouvé sur la voie publique, un porte-monnaie contenant une certaine somme d'argent, qu'elle a déposée au bureau de police. Félicitations.

Foire du 15 octobre. — Foire très importante. Champ de foire bien approvisionné et transactions nombreuses.

Cours pratiqués : Boufs d'attelage, 600 à 800 fr. la paire ; boufs gras, 32 à 34 fr. le quintal ; veaux et moutons gras, 75 à 80 c. le kilo ; cochons gras, 45 à 50 fr. le quintal.

Blé, 18 à 19 fr. l'hectolitre ; avoine, de 9 fr. à 9,50. Noix, 17 fr. 50 ; châtaignes 7 fr. Volaille, 65 c. le demi-kilo. Œufs, 1 fr. 10 la douzaine.

Aux électeurs de l'arrondissement. — Electeurs, mes chers concitoyens, c'est dimanche 21 octobre, que vous êtes appelés de nouveau à élire votre représentant à la Chambre des députés.

Au lendemain des dernières élections, nos cléricaux avaient encore un espoir : c'était la mort de M. Vival qu'ils savaient atteint d'une maladie qui ne pardonne pas.

Combien de fois les a-t-on entendu dire, et ils l'ont assez publié dans leurs journaux : « Vival est mort, le vitalisme aussi ». Peut-être le croyaient-ils mais ils se sont trompés. Ils étaient contents, ces messieurs, mais ils se sont trop pressés de le dire.

Qui n'a pas lu à ce sujet les élocutions stupides qu'un certain T. publie dans la Défense. Nous n'insisterons pas là-dessus car l'individu est assez connu.

Les cléricaux croyaient déjà tenir la victoire car le chef infatigable, du parti le vieux luttteur figeaon disparu, ils pensaient que le parti radical, privé de guide, ne saurait plus s'unir et filerait à fond de train vers la débâcle.

Eh bien ! C'est à nous républicains de leur montrer qu'il ne faut jamais vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué.

C'est à vous de leur prouver que nous sommes prêts à soutenir une lutte que voyant leur impuissance et en désespoir de cause, ils n'osent affronter.

Nos adversaires n'ont en effet aucun candidat à opposer à notre. Mais, chers amis, ceci n'est pas une raison pour négliger notre devoir électoral ; au contraire, il faut toujours se méfier des stratagèmes de la réaction car, si elle n'ose soutenir ouvertement la lutte, elle travaille dans l'ombre soyez en sûrs.

Vous ne voudriez pas que votre candidat arrive à une faible majorité. Il faut que la victoire soit décisive ; groupons-nous tous sur le nom de M. Bécays : il ne doit pas y avoir d'abstentions. Les haines, les rancunes personnelles, s'il en existe, doivent s'effacer devant notre devoir de citoyens. Ce n'est que par ce moyen, par l'union, que nous aurons un triomphe éclatant, et que nous infligerons à la réaction une leçon dont elle gardera pendant longtemps un amer souvenir.

Aux urnes, pour la République démocratique et sociale.

Vive M. Bécays !

GALY Etienne dit DURAPIAT. St-Céré

La Fête. — Malgré le temps menaçant de ces derniers jours, la fête avait attiré dans nos murs une affluence considérable d'étrangers, et les nombreux forains installés sur la place ont dû faire d'excellentes recettes.

Comme il est d'usage depuis quelques années, les confetti ont été les rois de la fête ; jeunes gens et jeunes filles s'en sont jetés à cœur joie.

La cavalcade, le bal, les feux d'artifices eurent un grand succès. Nous adressons nos félicitations aux organisateurs.

Chez nos voisins Lot-et-Garonne FUMEL

Conférence publique

Dimanche 21 octobre à 8 h. 1/2 du soir (salle Dallery) la citoyenne et le citoyen Amond feront une conférence publique.

Sujet traité : Le Crime de l'Église. La conférence sera suivie de chansons et monologues anticléricaux.

Elle était vieille comme un pot Pas plus d'esprit qu'un gros sabot Ma tante Claire.

Elle ne voulait plus feindre un coup Trimer toujours pour quelques sous, Dans la misère.

Elle avait le piton rouge Le cuir tanné et cramoussi, Ma tante Claire.

Tout en aimant le picolo La pauvre buvait guère que de l'eau De la rivière.

Elle me racontait tous les jours Son vieux passé et ses amours Ma tante Claire.

Alors fallait pas rigoler Quand elle voulait bien me conter Ses doux mystères.

Elle savait souvent rien du tout Pour savoir elle parlait beaucoup Ma tante Claire.

Et pis, quand elle ne savait rien, Elle inventait tant mal que bien J'la laissais faire.

Elle guignait fort le Comité Qu'aim' pas à rire en société Ma tante Claire.

Quand on lui parlait du Conseil Son piton devenait vermeil. Réactionnaire.

Quand j' lui parlais de la Mairie Jésus ! Mbn Dieu ! Joseph ! Marie ! Ma tante Claire.

Fuyait au fond du Coustalou Pour me cacher je ne sais où ?... Tout' sa colère.

Elle est partie, je n'la vois plus Elle reviendra quand pleuvra plus, Ma tante Claire.

Elle chinera toujours un peu Ou bien le diable ou le bon Dieu, Pour se refaire.

Si vous voulez aller dormir J'ai toujours peur d' la voir venir Ma tante Claire.

J'attraperais peut-être le fouet En vous racontant ses secrets, Et j'y tiens guère !

La plus petit des neveux de Tante Claire. ANTONIN

MONSEMPROM-LIBOS

M. Rivière fut à Agen. M. Demestre, directeur, voulut bien faire dresser les plans. M. Belhomme de son côté s'empressa de faire les devis qui furent soumis au conseil municipal. M. le Maire ne mit aucune bonne volonté renvoyant le projet à plus tard, et renouvel le bail.

Le Cimetière. Nous l'avons toujours demandé; le jour désigné par M. le Maire pour venir à Libos étudier la question, M. le Maire jugea à propos de ne pas venir. Nous attendons.

Leau est à Monsempron. Grâce à l'incendie de la Préfecture les souscripteurs ont pu se dérober et ne rien payer: c'est maintenant au pari mutuel que s'adresse M. le Maire pour réaliser le montant de la souscription.

Nous demandons l'eau pour Libos: c'est de première nécessité; elle s'impose. Nous joindrons notre souscription à celle de Fumel-Libos, qui est en cours et nous espérons la réalisation de ce projet.

Voilà la vérité, M. le Directeur, je vous serais très reconnaissant ainsi que mes amis, et bon nombre de ceux qui reçoivent le journal du Lot de faire paraître cette rectification.

Agreez M. le Directeur, l'assurance de nos sentiments distingués. J. RIVIERE, Adjoint au maire, démissionnaire. COUTANT, Conseiller municipal démissionnaire. POUSSON, Conseiller municipal démissionnaire. L. LASJUNIES, Conseiller municipal démissionnaire. LAFFEUILLADE, Conseiller municipal démissionnaire.

Il va sans dire que nous réservons le droit de réponse de notre correspondant.

MARCHÉS AUX PRUNES

Miramont (Lot-et-Garonne), 16 octobre. — Apport de 1.000 à 1.500 quintaux. Une légère hausse de 2 francs environ s'est faite sentir sur les marchés précédents, particulièrement sur le petit fruit. Quant aux gros, les cours restent stables.

Voici les cours pratiqués: Les 40-44 fruits au demi-kilo, de 60 à 65 fr. : les 50-54, de 50 à 54 fr. : les 60-64, de 37 à 41 fr. : les 70-74, de 32 à 35 fr. : les 80-84, de 25 à 30 fr. : les 90-94, de 22 à 24 fr. : les 100-104, de 18 à 20 fr. : les 110-115, de 13 à 16 fr. : les 120-124, de 10 à 12 fr. : le menu fretin, de 8 à 9 fr. : le tout les 50 kilos.

Cancon (Lot-et-Garonne), 16 octobre. Apport 1.800 quintaux environ. Vente active avec légère hausse sur le marché précédent. Voici les cours pratiqués: Les 30-4 fruits au demi-kilo, de 92 à 94 fr. : les 40-4, de 63 à 65 fr. : les 50-4, de 46 à 48 fr. : les 60-4, de 37 à 39 fr. : les 70-4, de 30 à 33 fr. : les 80-4, de 24 à 27 fr. : les 90-4, de 22 à 24 fr. : les 100-4, de 17 à 19 fr. : les 110-114, de 14 à 16 fr. : les 120-124, de 12 à 13 fr. : fretin, de 9 à 10 fr. : le tout les 50 kilos.

Bibliographie

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 1768<sup>e</sup> livraison) 20 Octobre 1906.

Mademoiselle Oulu, par H. de Charlier. — Le singe du bonhomme, par Julie Borius. — Le Forban noir, par Pierre Maël. — Baromètres par à peu près, par Daniel Ballet. — Le luxe d'un paquebot moderne, par L. Viator.

Abonnements France : Un an, 20 fr. Six mois, 10 fr. Union postale : Un an, 22 fr. six mois 11 fr. Le numéro 40 centimes. Hachette et Co, boulevard St-Germain, 79, Paris.

LA NATURE. Revue des sciences et de leurs applications aux Arts et à l'Industrie. Journal hebdomadaire et illustré, Masson et Cie, éditeurs, 120, boulevard Saint-Germain, Paris. — Sommaire du n° 1743, du 20 Octobre 1906.

Le temple oscillant de Ceyteyo par A. Steryal. — Extinction des loups en France,

par V. Turquan. — La brousse à Intisy (Madagascar), par Marcel Dubard. — Nouvel explosif « la vigorite », par E. L. — Les installations mécaniques d'un grand hôtel, par P. de Mériel. — L'olive de mer, par V. Brandicourt. — Un remorqueur peu ordinaire, par Henry Bourgeois. — Le viatique et la surface des routes, par Daniel Bellet. — Académie des sciences : séance du 15 octobre 1906, par Ch. Villedeuil. — Un chef d'œuvre de dissection, par Ch. Blot.

Ce numéro contient 21 gravures et le bulletin météorologique de la semaine

Demandez partout les Lectures de la Semaine, 15 c. le numéro.

LA PHLÉBITE

Voulez-vous vous mettre à l'abri de l'embolie, l'accident le plus terrible de la phlébite ? Si vous y avez échappé, voulez-vous éviter les enflures persistantes, les engourdissements, l'impotence qui résultent si souvent des phlébites anciennes ? Prenez à chaque repas un verre à liqueur d'ELIXIR DE VEGÉTAL Nyrdahl qui rétablira la circulation et fera disparaître toute douleur. Le flacon, 4 fr. 50, franco Nyrdahl, 2, rue de la Tacherie, Paris. Envoi gratuit de la brochure explicative. Exiger sur l'enveloppe de chaque flacon, la signature de garantie Nyrdahl.

CENTRAL-GARAGE 69, BOULEVARD GAMBETTA R. WILCKEN

Voitures d'occasion disponibles

Voiture MORS, 16 HP, 4 cyl. All. Magnéto. 4 vit. Tonn. dém. 5 pl., dais, glaces. Rem. à neuf. Voiture RICHARD-BRASIER, 12 HP, 2 cyl. Magnéto. Tonn. 4 pl., dais et glaces. Voiture MORS, 8 HP, 2 cyl. Magnéto. Tonn. 4 pl., dais et glaces. Voiture UNIC (G. Richard et Co), 4 cyl. Magnéto. Entrée latérale. Voiture FAHARD-LEVASSOR, 15 HP, carb. Krebs. Entrée lat., pare-brise, esp. amér. Voitures légères neuves, SIZAIRE et NAUDIN, à prendre à l'usine fin mai. Voiture électrique légère ULMANN. Facilité de charge pour les accumulateurs.

Par suite de conventions spéciales avec des Agences de Paris, je puis fournir aux personnes désirant acheter une voiture automobile, une liste mentionnant les occasions les plus avantageuses pour toutes les marques. Charges sur le courant élect. d'accumulateurs de toute capacité Stock du pneu L'ELECTRIC avec leurs gommés comprimés réalisant une économie de 50 %.

Bulletin Financier

Paris, 17 Octobre.

La lettre que M. Poincaré a écrite à la Commission du Budget pour insister sur l'intérêt que présente la réforme de l'impôt foncier impressionne défavorablement la Rente française qui fléchit à 95,80.

L'ensemble du marché est relativement vive ferme, nous devons signaler une reprise de Rio qui est demandé sur la hausse très importante du cuivre qui gagné près de 2 livres sur hier.

Les Etablissements de Crédit conservent leurs bonnes tendances. Nous retrouvons la Banque de Paris à 1557 ; le Comptoir National d'Escompte à 670 ; le Crédit Foncier à 694 ; le Crédit Lyonnais à 1175 et la Société Générale à 653.

Les chemins français sont bien tenus : le Lyon à 1325, le Nord à 1746 et l'Orléans à 1346.

Les demandes des portefeuilles se portent plus que jamais sur les obligations nouvelles 5 0/0 du chemin de fer de Victoria à Miuas qui restent à 447.

Parmi les valeurs industrielles, le Suez est à 4505, le Rio vaut 1916 contre 1889 hier.

Les rentes étrangères sont plutôt faibles L'Extérieure s'inscrit à 95,55 ; le Portugal à 70,30 et l'Italien à 102,65. Les fonds russes sont irréguliers. Le nouveau 5 0/0 fléchit légèrement à 84,95 ; le 3 0/0 1891 est en hausse à 61,40 et le 1796 à 60,25. Sur le marché en Banque la Capilli-

ACCOUCHEMENT



Mme Ponchant

Labeuvière, par Lapugny (P. de C.) 19 Août 1904. — « J'eus un accouchement difficile et ne pus nourrir moi-même mon enfant. C'est à grand-peine que je tenais debout. J'étais pâle, mes digestions se faisaient très mal. J'avais des douleurs dans le dos ; au moindre froid, je m'enrhumais. J'étais d'autant plus effrayée de ces symptômes qu'à nouveau je me trouvais enceinte. Mes craintes s'évanouirent bientôt cependant car, m'étant mise enfin à suivre un sérieux traitement avec l'Emulsion Scott, je me fortifiai à merveille et, grâce à elle, mis au monde, sans la moindre difficulté cette fois, une charmante petite fille qui elle-même est très bien portante ».

Et si, souffrant comme Madame Ponchant, vous voulez vous bien porter et avoir de beaux enfants, vous connaissez le remède,

LEMULSION SCOTT

dont la formule et la préparation sont parfaites. Exigez toujours bien le flacon avec la marque : « le Pêcheur et la morue ». Prix unique en toutes pharmacies : 4 Fr. 50 le flacon, 2 Fr. 50 le demi. Réglez-vous compte de son agréable saveur et de sa grande digestibilité en commençant d'abord par un simple échantillon que nous vous enverrons franco contre 0,50 timbres adressés à l'EMULSION SCOTT (Delouche et Cie) 356, rue St-Honoré, PARIS.

tas est demandée à 77,80 les grosses coupures.

La Société Amiante de Pochiavo dont l'action va prochainement être introduite sur le marché en banque possède des gisements très importants d'amiantes. Ces gisements se trouvent dans le canton des Grisons sur le territoire de la commune de Pochiavo, leur situation est d'autant plus favorable que d'ici peu Pochiavo sera desservi par le chemin de fer.

Les habitants de Cahors peuvent maintenant faire cesser leurs maux de dos en suivant le conseil d'un habitant d'Albi.

M. Fau, 10 place du Foiral, à Albi, nous dit : « Malgré tous les traitements suivis depuis une dizaine d'années, je souffrais toujours des reins. Le mal m'était survenu à la suite d'une rétention d'urine ; mes urines étaient irrégulières, troubles et déposaient comme du sable ou du gravier ; la nuit je n'avais pas de repos possible et dès le matin j'étais comme brisé de fatigue ; j'avais beaucoup de difficulté à faire quoi que ce soit et je devenais très inquiet lorsque j'entendis parler des Pilules Foster pour les Reins, vendues à la Pharmacie Orliac, à Cahors. Dès les premières doses je ressentis un bien-être général, mes urines étaient plus faciles et moins chargées, après une semaine je pouvais enfin reposer et maintenant je suis si bien soulagé de la vessie que je suis tout heureux de pouvoir recommander ce remède qui m'a fait tant de bien malgré mes 76 ans. Je certifie exact ce qui précède et vous autorise à le publier. »

Toute douleur dans le dos et dans les lombes prouve que les reins sont faibles ou malades. Les reins ne sont pas faits pour être surchargés de travail et quand on veut leur en imposer plus qu'ils n'en peuvent accomplir, surviennent les douleurs et la faiblesse dans le dos, le mal de tête, le sentiment de lassitude, l'irritabilité, la neurasthénie et les troubles urinaires. Et peu après si aucun effort n'est tenté pour soulager les reins, vient l'hydrophilie, le diabète, le rhumatisme, ou d'autres maladies dangereuses. Les Pilules Foster pour les Reins sont le remède spécial pour les reins et la vessie et peuvent être employées en toute sécurité par les enfants aussi bien que par les vieillards. Quand un signe quelconque de maladie des reins apparaît, on devrait aussitôt prendre ce remède.

Exigez bien les véritables Pilules Foster pour les Reins dont l'efficacité est universellement connue ; elles sont uniques dans leur genre ; surtout ne vous laissez pas substituer une imitation avec un nom plus ou moins approchant. On peut se les procurer dans toutes les pharmacies à raison de 3 fr. 50 la boîte ou de 19 fr. les 6 boîtes ou franco par la poste en envoyant le montant voulu à : Spécialités Foster, H. Binac, Pharmacien, 25 rue St-Ferdinand, Paris. J. C. 16.

LA TISANE AMÉRICAINE DES SHAKERS

« Les aliments ne me nourrissent plus et après avoir mangé j'avais toujours des vives douleurs à l'estomac. Ma respiration était courte et difficile, et j'étais fort fatigué. Mon sommeil était interrompu par des cauchemars et j'avais souvent des vertiges. Rien ne m'a soulagé à l'exception de la Tisane Américaine des Shakers qui m'a rapidement guéri. » (Signé) Mlle. Pauline Collet, 33 rue Colson, à Combercy (Meuse) 10 mai 1906.

VOUS CŒURRÀ À COUP SŒR. Elle a Guéri des Milliers de Personnes et vous Guérira Aussi.

En vente dans toutes les pharmacies. Demandez à M. Oscar Fanyau, pharmacien à Lille, qui a introduit en France la Tisane Américaine des Shakers, une brochure gratuite sur les maladies et le moyen de les guérir.

A VENDRE POUR CAUSE D'ACHAT D'AUTOMOBILE un COUPÉ

Très léger, en excellent état. S'adresser au Bureau du Journal.

URSULE MIROUËT

Par H. DE BALZAC

PREMIÈRE PARTIE

LES HÉRITIERS ALARMÉS

Ce délicieux paysage, que longe la route de Montargis, ressemble à une décoration d'opéra, tant les effets y sont étudiés.

Un matin le docteur, qu'un riche malade de la Bourgogne avait envoyé chercher, et qui revenait en toute hâte à Paris, n'ayant pas dit au précédent relais quelle route il voulait prendre, fut conduit à son insu par Nemours, et revint entre deux sommeils le paysage au milieu duquel son enfance s'était écoulée. Le docteur avait alors perdu plusieurs de ses vieux amis. Le sectaire de l'Encyclopédie avait été témoin de la conversion de La Harpe, il avait enterré Lebrun-Pindare, et Marie-Joseph de Chénier, et Morellet, et madame Helvétius. Il assistait à la quasi-chute de Voltaire, attaqué par Geoffroy, le continuateur de Fréron. Il pensait donc à la retraite. Aussi, quand sa chaise de poste s'arrêta en haut de la Grand'Rue de Ne-

mours, eut-il à cœur de s'enquérir de sa famille. Minoret-Levrault vint lui-même voir le docteur, qui reconnut dans le maître de poste le propre fils de son frère aîné. Ce neveu lui montra dans son épouse la fille unique du père Levrault-Crémère, qui, depuis douze ans, lui avait laissé la poste et la plus belle auberge de Nemours.

— Eh bien, mon neveu, dit le docteur, ai-je d'autres héritiers ? — Ma tante Minoret, votre sœur, a épousé un Massin-Massin.

— Oui, l'intendant de Saint-Lange. — Elle est morte veuve en laissant une seule fille, qui vient de se marier avec un Crémère-Crémère, un charmant garçon encore sans place.

— Bien ! elle est ma nièce directe. Or, comme mon frère le marin est mort garçon, que le capitaine Minoret a été tué à Monte-Legno, et que me voici, la ligne paternelle est épuisée. Ai-je des parents dans la ligne maternelle ? Ma mère était une Jean-Massin-Levrault.

— Des Jean-Massin-Levrault, répondit Minoret-Levrault, il n'est resté qu'une Jean-Massin qui a épousé monsieur Crémère-Levrault-Dionis, un fournisseur des fourrages qui a péri sur l'échafaud. Sa femme est morte de désespoir et ruinée, en laissant une fille mariée à un Levrault-Minoret, fermier à Monterau, qui va bien ; et leur fille vient d'é-

pouser un Massin-Levrault, clerc de notaire à Montargis, où le père est serurier.

— Ainsi, je ne manque pas d'héritiers, dit gaiement le docteur, qui voulait faire le tour de Nemours en compagnie de son neveu.

Le Loing traverse onduleusement la ville, bordé de jardins à terrasses, et de maisons propres dont l'aspect fait croire que le bonheur doit habiter là plutôt qu'ailleurs. Lorsque le docteur tourna de la Grand'Rue dans la rue des Bourgeois, Minoret-Levrault lui montra la propriété de M. Levrault, riche marchand de fers à Paris, qui, dit-il, venait de se laisser mourir.

— Voilà, mon oncle, une jolie maison à vendre ; elle a un charmant jardin sur la rivière.

— Entrons, dit le docteur en voyant, au bout d'une petite cour pavée, une maison serrée entre les murailles de deux maisons voisines déguisées par des massifs d'arbres et des plantes grim-pantes.

— Elle est bâtie sur caves, dit le docteur en entrant par un perron très élevé, garni de vases en fayence blanche et bleue où fleurissaient alors des géraniums.

quatre croisées, deux sur la cour et deux sur le jardin ; mais Levrault-Levrault avait consacré l'une de ces croisées à l'entrée d'une longue serre bâtie en briques, qui allait du salon à la rivière, où elle se terminait par un horrible pavillon chinois.

— Bon ! en faisant couvrir cette serre et la parquetant, dit le vieux Minoret, je pourrais loger ma bibliothèque et faire un joli cabinet de ce singulier morceau d'architecture.

De l'autre côté du corridor se trouvait sur le jardin une salle à manger, en imitation de laque noire à fleurs vert et or, et séparée de la cuisine par la cage de l'escalier. On communiquait, par un petit office pratiqué derrière cet escalier, avec la cuisine, dont les fenêtres à barreaux de fer grillagés donnaient sur la cour. Il y avait deux appartements au premier étage, et, au-dessus, des mansardes lambrissées encore assez logeables. Après avoir rapidement examiné cette maison garnie de treillages verts de haut en bas, du côté de la cour comme du côté du jardin, et qui sur la rivière était terminée par une terrasse chargée de vases en fayence, le docteur dit :

— Levrault-Levrault a dû dépenser bien de l'argent ici !

— Oh ! gros comme lui, répondit Minoret-Levrault. Il aimait les fleurs, une bêtise ! « Qu'est-ce que cela rapporte ? »

dit ma femme. Vous voyez, un peintre de Paris est venu pour peindre en fleurs de fresques son corridor. Il a mis partout des glaces entières. Les plafonds ont été refaits avec des corniches qui coûtent six francs le pied. La salle à manger, les parquets sont en marqueterie, des folies ! La maison ne vaut pas un sou de plus.

— Eh bien ! mon neveu, fais-moi cette acquisition ; donne-m'en avis, voici mon adresse ; le reste regardera mon notaire. Qui donc demeure en face ? demanda-t-il en sortant.

— Des émigrés, répondit le maître de poste, un chevalier de Portenduère.

Une fois la maison achetée, l'illustre docteur, au lieu d'y venir, écrivit à son neveu de louer. La Vendre-Levrault fut habitée par le notaire de Nemours, qui vendit alors sa charge à Dionis, son maître clerc, et qui mourut deux ans après, laissant sur le dos du médecin une maison à louer, au moment où le sort de Napoléon se décidait aux environs. Les héritiers du docteur, à peu près leurrés, avaient pris son désir de retour pour la fantaisie d'un richard, et se désespéraient en lui supposant à Paris des affections qui l'y retiendraient et leur enlèveraient sa succession. Néanmoins, la femme de Minoret-Levrault saisit cette occasion d'écrire au docteur. Le vieillard répondit qu'aussitôt la paix signée, une fois les routes dé-

barrassées de soldats et les communications rétablies, il viendrait habiter Nemours. Il y fit une apparition avec deux deses clients, l'architecte des hospices et un tapissier, qui se chargèrent des réparations, des arrangements intérieurs et du transport du mobilier. Madame Minoret-Levrault offrit, comme gardienne, la cuisinière du vieux notaire décédé, qui fut acceptée. Quand les héritiers surent que leur oncle ou grand-oncle Minoret allait positivement demeurer à Nemours, leurs familles furent prises, malgré les événements politiques qui pesaient alors précisément sur le Gâtinais et sur la Brie, d'une curiosité dévorante, mais presque légitime. L'oncle était-il riche ? était-il économe ou dépensier ? Laisserait-il une belle fortune ou ne laisserait-il rien ? Avait-il des rentes viagères ? Voici ce qu'on finit par savoir, mais avec des peines infinies et à force d'espionnages souterrains. Après la mort d'Ursule Mirouët, sa femme, de 1789 à 1813, le docteur, nommé médecin consultant de l'empereur en 1805, avait dû gagner beaucoup d'argent ; mais personne ne connaissait sa fortune ; il vivait simplement, sans autres dépenses que celles d'une voiture à l'année et d'un somptueux appartement ; il ne recevait jamais et dinait presque toujours en ville.

(A suivre)

**Bibliographie**

**LISEZ TOUS LES SAMEDIS**  
Le Magazine illustré « Madame et Monsieur » qui est assurément la plus intéressante et la mieux faite des revues illustrées.  
Actualités, Mode, Sports, Musique, Bridge, Romans, Contes et Nouvelles, Concours Amusants.  
Le Numéro ne coûte que 40 centimes.

**AVIS TRÈS ESSENTIEL**

Je suis acheteur comptant: *œufs très frais, volailles de toutes sortes, Beurre, Fromages de pays, Jambons et Saucissons de campagne, Pigeons, Pintades, Dindes, Oies, Oies grasses, Graisses d'Oie, Confit d'Oie, Canards, Lapins, Gibier*, tous produits de ferme en général. S'adresser ou écrire: **GRANGÉ**, à St-Vivien (Médoc-Gironde).

**VOULEZ-VOUS SAUVER VOS VOLAILLES? EMPLOYEZ**

**L'ÉLIXIR AVIOPHILE**  
Prix du flacon..... 1 fr. 50  
Envoi franco gare contre un mandat de 2 fr. 10 adressé à **M. SOULIER**, médecin-vétérinaire à Catus.

**L. MAURY**  
Chirurgien-Dentiste de la Faculté de Médecine de Paris  
Lauréat de l'École Dentaire de France  
Successeur de **BAKER**  
75, Boulevard Gambetta  
Maison Bouysson, (de 9 à 5 heures)  
Travail parfait et entièrement garanti

**A. WILCKEN**  
CHIRURGIEN-DENTISTE  
DIPLOMÉ  
DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE L'ÉCOLE DENTAIRE DE PARIS  
DENTISTE DU LYCÉE GAMBETTA  
ET DE L'ÉCOLE NORMALE D'INSTITUTEURS  
Consultations tous les jours de 9 h. à 5 h.  
69, BOULEVARD GAMBETTA  
EN FACE LE CAFÉ TIVOLI  
M. Wilcken n'a pas d'OPÉRATEURS  
IL GARANTIT SON TRAVAIL  
ATTENDU QUE TOUT EST FAIT PAR LUI-MÊME  
Le propriétaire gérant: A. COUESLANT

**(SERVICE D'ÉTÉ 1906)**

De Paris à Toulouse par Cahors						De Toulouse à Paris par Cahors						De Cahors à Libos																							
17		5 (A)		121		23 (3)		35		1125		42 (4)		16 (2)		1140-1128		1132 (*)		4		122		1136		700									
DIRECT		EXPRESS		EXPRESS		DIRECT		OMNIBUS		EXPRESS		EXPRESS		OMNIBUS		DIRECT		EXPRESS		RAPIDE		OMNIBUS		OMNIBUS		OMNIBUS									
PARIS (Orsay) dép.	2 56 s.	10 17	7 9 s.	8 47	10 56 s.	—	—	—	—	TOULOUSE..d.	1 0 s.	2 43 s.	3 18 s.	5 45 s.	8 55 s.	11 37 s.	9 35 m.	5 45 m.	—	—	—	—	—	—	—	—	—								
PARIS (Anst.) dép.	3 11	10 26	7 9	8 56 s.	11 9	—	—	—	—	MONTAUBAN d.	1 49	3 37	4 32	7 55	9 44	12 28 m.	10 53	7 20	—	—	—	—	—	—	—	—	—								
LIMOGES (arrivé)	1 54	4 26 m.	12 54	2 51	8 58	—	—	—	—	Causade	—	4 1	5 20	8 36	10 6	—	11 33	8 1	—	—	—	—	—	—	—	—	—								
LIMOGES (départ)	3 19	4 35	1	2 50	9 29	—	—	—	—	Labenne	—	—	6 9	9 17	—	—	12 13 s.	8 43	—	—	—	—	—	—	—	—	—								
BRIVE (arrivé)	6 23	6 28	2 23	4 34	12 23	—	—	—	—	Cieurac	—	—	6 19	9 26	—	—	12 22	8 52	—	—	—	—	—	—	—	—	—								
BRIVE (départ)	6 45	7	2 41	4 50	1 12	—	—	—	—	Sept-Ponts	—	—	6 33	9 38	—	—	12 34	9 4	—	—	—	—	—	—	—	—	—								
Gignac-Cressensac	7 21	—	—	4 50	1 12	—	—	—	—	CAHORS..arr.	2 45	4 38	6 42	9 46 s.	10 43	1 24	12 42	9 12	—	—	—	—	—	—	—	—	—								
SOULLAC (arr.)	7 40	7 38	—	5 25	2 6	—	—	—	—	CAHORS..dép.	2 49	4 50	7 6	5 57 m.	10 47	1 28	—	9 29	—	—	—	—	—	—	—	—	—								
SOULLAC (départ)	7 45	7 40	—	5 28	2 10	—	—	—	—	Espère	—	—	7 19	6 11	—	—	—	9 41	—	—	—	—	—	—	—	—	—								
CAZOUËLES	7 53	—	—	—	2 18	—	—	—	—	St-Denis-Catus	—	—	7 33	6 25	—	—	—	9 54	—	—	—	—	—	—	—	—	—								
Lamoignon-Fénelon	8 9	—	—	—	2 34	—	—	—	—	Thédirac-Peyril	—	—	7 47	6 41	—	—	—	10 7	—	—	—	—	—	—	—	—	—								
Nozac	8 19	—	—	—	2 44	—	—	—	—	Dégagnac	—	—	7 56	6 50	—	—	—	10 16	—	—	—	—	—	—	—	—	—								
GOURDON	8 31	8 8	—	—	2 56	—	—	—	—	Saint-Clair	—	—	8 6	6 59	—	—	—	10 25	—	—	—	—	—	—	—	—	—								
Saint-Clair	8 40	—	—	—	3 5	—	—	—	—	GOURDON	—	5 32	8 21	7 16	11 27	—	—	10 38	—	—	—	—	—	—	—	—	—								
Dégagnac	8 51	—	—	—	3 16	—	—	—	—	Nozac	—	—	8 30	7 25	—	—	—	10 46	—	—	—	—	—	—	—	—	—								
Thédirac-Peyrilles	9 2	—	—	—	3 27	—	—	—	—	Lamoignon-Fénelon	—	—	8 39	7 35	—	—	—	10 55	—	—	—	—	—	—	—	—	—								
Saint-Denis-Catus	9 13	—	—	—	3 38	—	—	—	—	CAZOUËLES	—	—	8 53	7 50	—	—	—	11 8	—	—	—	—	—	—	—	—	—								
Espère	9 22	—	—	—	3 47	—	—	—	—	SOULLAC (a.)	3 47	5 53	9 1	7 53	11 43	—	—	11 15	—	—	—	—	—	—	—	—	—								
CAHORS (arrivé)	9 32	8 47	4 11	6 29	3 57	—	—	—	—	SOULLAC (d.)	3 48	5 58	9 6	8 7	11 50	—	—	11 18	—	—	—	—	—	—	—	—	—								
CAHORS (départ)	9 41	8 53	4 15	6 41	4 7	—	—	—	—	Gignac-Cressensac	—	—	9 26	8 40	—	—	—	11 44	—	—	—	—	—	—	—	—	—								
Sept-Ponts	9 51	—	—	—	4 18	—	—	—	—	BRIVE (a.)	4 23	6 33	10 7	9 11	12 25 m.	2 59	—	12 12	—	—	—	—	—	—	—	—	—								
Géniac	10 5	—	—	—	4 34	—	—	—	—	BRIVE (d.)	4 27	7 7	—	—	12 32	3 5	—	12 42	—	—	—	—	—	—	—	—	—								
La Roque	10 12	—	—	—	4 42	—	—	—	—	PARIS (A) arr.	11 51 m.	4 15 m.	—	—	8 35	10 22	—	10 7	—	—	—	—	—	—	—	—	—								
La Roque	10 45	9 35	—	7 18	5 17	—	—	—	—	PARIS (O) arr.	11 59	4 24	—	—	8 44	10 31	—	10 16	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—							
MOÛTAN d.	11 19	10 2	5 15	7 44	5 54	—	—	—	—	<small>a - a 2: 1<sup>re</sup> classe, pour 200 kilomètres minimum; 2<sup>e</sup> classe pour 300 kilomètres.                      a - a 3: 2<sup>e</sup> classe, pour 300 kilomètres minimum; 3<sup>e</sup> classe, pour 400 kilomètres.                      (*) Le train 1132 n'a lieu que les jours de foire à Montauban.</small>																									
TOULOUSE..arr.	12 13	10 49 s.	6 5	8 38	7 51	—	—	—	—																										

# Imprimerie A. Coueslant

1, Rue des Capucins, CAHORS

**IMPRIMEUR :**

De la Compagnie d'Orléans, de la Compagnie des Chemins de fer Nogentais  
 DE L'UNION FRANÇAISE ANTIALCOOLIQUE, DE L'UNION FRANÇAISE DES FEMMES POUR LA TEMPÉRANCE  
 de la Société française de Tempérance de la Croix-Bleue  
 du Club Cévenol, des Syndicats d'Initiative départementaux  
 des Associations des Anciens Elèves :  
 de l'École Normale des Instituteurs de la Seine,  
 DE L'ÉCOLE NORMALE DES INSTITUTEURS DE LA SEINE,  
 du Lycée Fénelon et du Lycée Molléro  
 de nombreuses publications médicales, sténographiques et antialcooliques, etc., etc., etc.

**12 PRESSES**  
 INSTALLATION  
 A vapeur et à l'électricité

**OUVRAGES DE LUXE, TRAVAUX EN TOUS GENRES (ADMINISTRATIFS & COMMERCIAUX)**  
 BROCHURES, JOURNAUX ILLUSTRÉS, PÉRIODIQUES, MÉMOIRES & THÈSES

## CIRCULAIRES, PROSPECTUS, AFFICHES, LABEURS

Étiquettes, Enveloppes, Têtes de Lettres, Factures, Registres

TABLEAUX, PROGRAMMES, CARTES COMMERCIALES, MENUS

### Mandats, Souches, Lettres de Naissance, Mariage et Décès

## CARTES DE VISITE

PRIX MODÉRÉS